

### **3M Concentré d'insecticide microencapsulé en aérosol pour étables**

Ce produit ne doit pas être utilisé à l'intérieur et à proximité des maisons ni en certains endroits dans les zones résidentielles, comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeu. Il ne peut être utilisé par les propriétaires de maison ni autres utilisateurs non accrédités. Ce produit contient un concentré d'insecticide microencapsulé à base de chlorpyrifos pour la lutte contre les insectes dans les étables. Il sert à enrayer les mouches à l'intérieur et à proximité des bâtiments abritant des bovins laitiers et de boucherie, des ovins, des chevaux, et à lutter contre les larves de ténébrion dans les poulaillers.

#### **AVERTISSEMENT**



#### **POISON**

**GARANTIE : Chlorpyrifos .....20 %**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,058% à titre d'agent de conservation.

**N° D'ENREGISTREMENT 24597  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: 500 mL

3M Canada  
P.O. Box 5757  
London, Ontario N6A 4T1  
1-800-364-3577

#### MODE D'EMPLOI :

Pour lutter contre les mouches domestiques dans les zones suivantes : à l'intérieur et à proximité des bâtiments agricoles abritant des bovins laitiers et de boucherie, des porcs, des ovins et des volailles, dans les parcs d'engraissement, les corrals, les cours à bestiaux, les enclos et autres lieux d'attente du bétail. Ce produit ne doit pas être utilisé à proximité des maisons ni en certains endroits dans les zones résidentielles, comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeu. Il ne peut être utilisé par les propriétaires de maisons ni autres utilisateurs non accrédités. **BIEN AGITER AVANT ET SOUVENT PENDANT L'EMPLOI.** Ce produit permet également de lutter contre les cafards, araignées, puces, tics, fourmis, perce-oreilles et mille-pattes dans les lieux pour animaux. **PRÉPARATION :** Utiliser un pulvérisateur à air comprimé propre (dans le cas d'utilisation d'un tamis, l'ouverture des mailles doit être d'au moins 50) ou un nébulisateur à froid. Préparer la solution à pulvériser en diluant 100 ml de concentré d'insecticide microencapsulé en aérosol pour étables dans 3,9 L d'eau. **BIEN AGITER!**

#### APPLICATION:

Régler le nébulisateur ou la buse du pulvérisateur pour obtenir un gros jet liquide. Appliquer jusqu'au point d'écoulement (env. 4 L de solution diluée par 75 à 100 mètres<sup>2</sup> de surface). La pulvérisation devrait être appliquée directement sur les murs, plafonds, appareils d'éclairage, cadres de châssis et autres surfaces où se posent les mouches. Le moment et la fréquence d'application dépendent de la quantité de mouches. L'efficacité du dépôt de pulvérisation est plus longue à l'intérieur qu'à l'extérieur. La pulvérisation d'insecticide à effet rémanent pour lutter contre les insectes devrait faire partie d'un programme général d'hygiène et de traitement du fumier afin de réduire les sites de prolifération des mouches. Ne pas appliquer directement sur les animaux, les aliments pour bestiaux ni l'eau. Ne pas appliquer en présence d'animaux. Éviter que le brouillard de pulvérisation contamine les animaux, les aliments pour animaux et les eaux. Ne pas appliquer dans les laiteries. Éviter de contaminer le lait et le matériel de laiterie. **POUR LUTTER CONTRE LES LARVES DE TÉNÉBRION (petit ténébrion mat) DANS LES POULAILLERS :** Appliquer le concentré d'insecticide microencapsulé en aérosol pour étables entre les périodes d'engraissement des volailles et en cas d'une réinfestation d'insectes. Pulvériser directement sur les murs, la mousse isolante et autre endroit à l'intérieur où se logent des larves de ténébrion. S'assurer de bien pulvériser dans les fissures et les crevasses. Toute surface intermédiaire impénétrable, comme le ciment ou le métal, devrait être traitée pour empêcher la migration des larves. **APRÈS LA PULVÉRISATION, RINCER À FOND LE PULVÉRISATEUR AVEC DE L'EAU.**

#### PRÉCAUTIONS:

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Ne pas utiliser sur les humains. Éviter de respirer le brouillard. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond les mains avec de l'eau et du savon après utilisation du produit et avant de manger. Ne pas rester dans les endroits traités. Bien aérer les lieux fermés après le traitement. Après une pulvérisation, les surfaces traitées pouvant entrer en contact avec des aliments pour les humains ou les animaux devraient être lavées à grande eau avant d'être réutilisées. Ne pas utiliser dans les lieux où sont rangés le matériel et les fournitures d'apiculture. Produit toxique pour les poissons. Éviter de contaminer les plans d'eau.

## **MISES EN GARDE À L'INTENTION DES PRÉPOSÉS AU MÉLANGE OU AU CHARGEMENT**

Les préposés au mélange ou au chargement doivent porter :

- une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long;
- des gants résistant aux produits chimiques;
- un tablier résistant aux produits chimiques;
- des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes;
- un respirateur à adduction d'air filtré muni d'un filtre de série -R ou -P.

## **MISES EN GARDE À L'INTENTION DES PRÉPOSÉS À L'APPLICATION**

Ne pas appliquer à l'intérieur d'une pièce à l'aide d'un pinceau.

Ne pas appliquer au moyen de pulvérisateurs manuels à haute pression.

**Les préposés à l'application employant un pulvérisateur manuel doivent porter :**

- une chemise à manches longues et un pantalon long;
- une combinaison résistante aux produits chimiques et un dispositif de protection de la tête (lorsque le jet est dirigé vers le haut);
- des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes;
- des gants résistant aux produits chimiques;
- un respirateur à adduction d'air filtré muni d'un filtre de série -R ou -P.

**PREMIERS SOINS: EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Le chlorpyrifos est un composé organophosphoré, inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont les maux de tête, les nausées, les vertiges, les sueurs, la salivation excessive, l'écoulement nasal et le larmoiement. Dans les cas d'intoxication plus grave, les symptômes peuvent aller jusqu'à des contractions musculaires, de la faiblesse et des tremblements, l'incoordination, le vomissement, les crampes abdominales et la diarrhée. L'intoxication peut être mortelle en cas de perte de conscience, d'incontinence, de convulsions et de dépression respiratoire avec composante secondaire cardiovasculaire. Traiter selon les symptômes. Après une exposition, des tests de cholinestérase plasmique et érythrocytaire peuvent refléter le degré d'exposition (les données de référence sont utiles). L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Les oximes comme le chlorure de pralidoxime peuvent avoir un effet thérapeutique si on les administre à un

stade précoce. Cependant, ces produits ne doivent être employés que conjointement avec l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir ouvert les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

**NOTA :** Ce produit contient un solvant qui est un distillat de pétrole.

**ÉLIMINATION:** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez au 1 800 265-9053.**

3M is a trademark of 3M. Used under license in Canada. ©3M 2003

3M Health Care Products and Services Division  
3M Canada Company  
London, Ontario N6A 4T1

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )